

# Groupe de travail agriculture urbanisme et territoire réunion de lancement



Préfecture de la Loire, le 26 juin 2009

# Une double initiative:

-la demande de M. Michel BARNIER Ministre de l'Agriculture et de la Pêche du 14 février 2008 

-la démarche de M. le Président du Conseil Général et de M. le Président de la Chambre d'Agriculture de la Loire en direction des communautés de communes de la Loire (réunions organisées au cours de l'hiver 2007-2008)

## Suite à un constat national:

- 66 000 hectares de terres agricoles sont artificialisées chaque année
- Entre 1992 et 2004 les surfaces consacrées au logement ont augmenté de 25%, celles consacrées aux routes et parkings de 10% alors que la population croissait de 6%

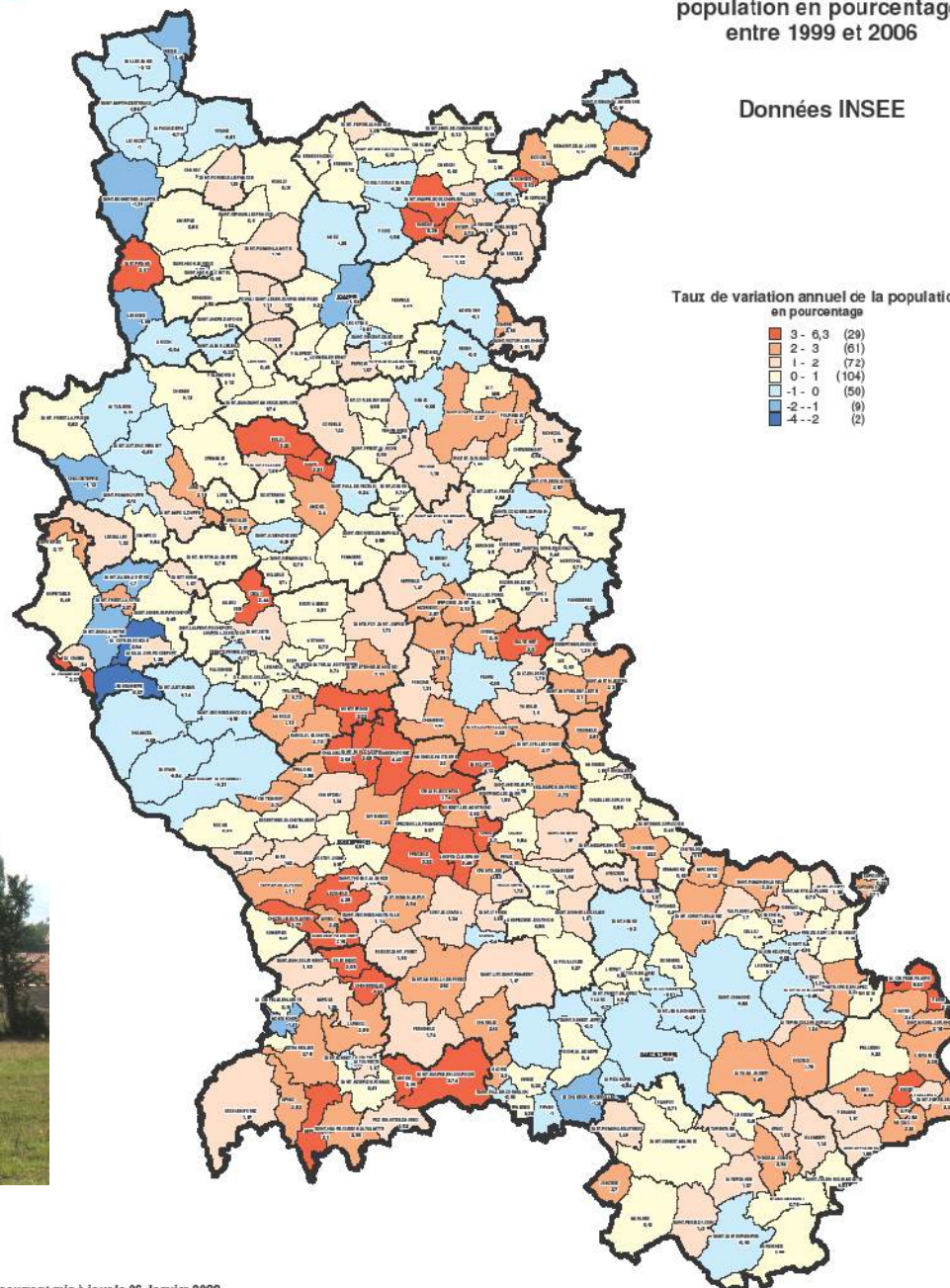
## Et local:

- Environ 600 hectares de surfaces agricoles urbanisés par an dans la Loire
- Sur des terres présentant souvent le meilleur potentiel (qualité agronomique et terrains plats)
- Une hausse des prix des terres de près de 70% en huit ans (source SAFER)

# Alimenté par un fort mouvement résidentiel interne à la Loire

Taux de variation annuel de la population en pourcentage

3 - 6,3	(29)
2 - 3	(61)
1 - 2	(72)
0 - 1	(104)
-1 - 0	(50)
-2 - -1	(9)
-4 - -2	(2)



1974



2006



# Les grands principes de la Charte

- Reconnaître l'agriculture comme une activité économique : protéger le potentiel de production et conserver des structures agricoles économiquement viables et pérennes .
- Favoriser une gestion économe de l'espace en posant les principes d'arbitrage entre les différents projets de développement grands consommateurs d'espace
- Instaurer une méthodologie de concertation des différents acteurs **en amont** des grands projets de territoire

# La trame proposée et quelques points forts



# Trame proposée

1. Introduction: Etat - Conseil Général – Chambre d'Agriculture...
2. Contexte Loire
3. Les grands principes de la Charte
4. Fiches méthodologiques:
  - Urbanisme Prévisionnel:
    - DTA et SCOT
    - PLU et CC
    - Grands projets d'aménagements
    - Carrières
  - Urbanisme opérationnel:
    - Permis de construire
    - Réciprocité
  - « vivre ensemble »
8. Suivi et évolution de la charte
9. annexes

# Fiche type proposée

- Aspects réglementaires
- Contexte départemental
- Modalités de concertation
- Méthodologie de travail (intégrant un calendrier d'anticipation)
- Outils mobilisables (cités et détaillés en fiches annexes)

# 1. L'urbanisme prévisionnel (SCOT et PLU)

- Élaboration ou révision de PLU : un inventaire communal préalable de l'agriculture avec une vision sur les communes limitrophes
- Ne pas recourir à des procédures de modification ou de révision simplifiée de PLU qui ne permettent pas une réelle association du monde agricole,
- SCOT : une étude prospective de l'activité agricole dans les secteurs où des enjeux divergents sont identifiés

## 2. Les grands projets (grandes zones d'activités et infrastructures)

- Un effort de prospective départementale : Nécessité d'une vision anticipée des projets de ZA, notamment intercommunales (identification, justification, cumul, compensation).
- Une association plus structurée et en amont des milieux agricoles sur chaque projet de ZA ou d'infrastructure

### 3. La question des gravières

- La nécessité de construire un état cartographique des lieux préalable et global, permettant de mesurer l'impact passé, présent et futur sur la ressource sol agricole
- Un suivi pédologique des remises en état des sols remis à l'agriculture



## 4. L'urbanisme opérationnel (permis de construire)

- Effort d'anticipation des éleveurs pour choisir le lieu d'implantation des bâtiments
- La localisation du logement des agriculteurs :  
Notion de logement de fonction lié à l'exploitation agricole
- Changement de destination des anciens bâtiments agricoles

# Point particulier: le « vivre ensemble »

- Autres aspects liés au bon voisinage de l'activité agricole avec les tiers : limiter au maximum le mitage des territoires agricoles
- Les signataires de la Charte pourraient s'engager ici à communiquer pour que le respect réciproque soit d'avantage pris en compte

# Les outils du Code Rural

- Les périmètres de protection des espaces agricoles et naturels
- L'aménagement foncier agricole et forestier
- Les zones agricoles protégées

# Suivi et évolution de la Charte

- Plan de communication de la charte
- Evaluation qualitative : enquêtes auprès des signataires et des utilisateurs
- Actualisation de la charte (au niveau réglementaire et en fonction du contexte)

# Proposition de calendrier

- Possibilité de rédiger un premier contenu pour fin octobre
  - examiné et discuté par un second groupe de travail
- Phase de concertation (EPCI, syndicats agricoles, organismes agricoles ....)
- Finalisation pour décembre 2009
  - examiné et validé par le 3ème groupe de travail
- Signature début 2010

# Méthode de travail

- Auprès de quel public la charte sera-t-elle communiquée?
- Quels signataires de la Charte?
- Quelle composition pour le comité de pilotage?

« Au moment où l'agriculture réaffirme sa dimension stratégique, et particulièrement dans notre pays, et alors que les évolutions des marchés de produits agricoles et des enjeux liés à la qualité de l'alimentation et à l'environnement impliquent à la fois de produire plus et de produire mieux, il convient d'éviter le gaspillage du foncier agricole résultant d'un mitage mal maîtrisé. »



Circulaire 14 février 2008